



**SIDE EVENT**  
à la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties (COP21) sur les  
changements climatiques

Avec l'appui scientifique de :



Avec le soutien de :



## **LES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LE MONDE**

**Jeudi 10 décembre, 17h00-18h30**

**Espaces Générations Climat – salle 3 - site de Paris-Le Bourget**

**Entrée libre – Nombre de places limité à 100 personnes**  
**Langues : Français / anglais, sans traduction**

**Organisé par le :**



# PROGRAMME

**Responsable** : **Fernanda De Salles Cavedon Capdeville**, Consultante indépendante en droit de l'environnement (France), Membre du CIDCE, Avocate, Santa Caterina, membre et représentante à la COP 21 du Réseau Sud-Américain des Migrations Environnementales - RESAMA (Brésil)

*Échange d'expériences sur le terrain, bonnes pratiques, initiatives de gestion et de réglementation ayant pour objectif de discuter des propositions sur la faisabilité d'une convention internationale sur les déplacés environnementaux capable de combler le vide juridique actuel et de garantir la protection effective des personnes déplacées.*

## « La gouvernance de la migration environnementale : les avancées et les défis »

**Par Dina Ionesco**, Chef de la Division Migration, environnement et changement climatique, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) (France)

## « Le déplacement comme conséquence des politiques d'atténuation du changement climatique »

**Par Sara Vigil**, Aspirante FNRS (Fond National de Recherche Scientifique) au Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège (Belgique)

## «Les défis et les opportunités pour la protection et l'assistance des déplacés environnementaux dans le contexte colombien»

**Par Clara De La Hoz Del Real**, Doctorante au laboratoire CEARC, École doctorale CRIT, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (France)

## «Les nouvelles dynamiques migratoires dans le contexte de l'Amazonie brésilienne: défis de protection»

**Par Joao Carlos Jarochinski Silva**, Université Fédérale de Roraima, membre du Réseau Sud-Américain des Migrations Environnementales - RESAMA (Brésil) **et André de Lima Madureira**, London School of Economics (Master en Droits de l'Homme) (LSE) (RU)

## «Considérations sur le droit international des réfugiés appliquées à la question environnementale»

**Par Dimas Pereira Duarte Junior**, Professeur de relations internationales - Master en droit, relations internationales et développement - PUC Goiás (Brésil)

## « The sustainability impact of hosting environmentally-displaced people »

**By Tiago Onofre Machado**, CEO/ founder of Ecozilla – the Brazilian Institute of Sustainable Management, Fortaleza/Brazil, Consultant in green business and sustainable management, Green Building and Urban Intelligence Specialist, International Management, MBA (Brazil)

## «Pour un projet de convention régionale sur les déplacés environnementaux en Océanie»

**Par Victor David**, Chargé d'études à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Centre de Nouméa, UMR Gouvernance, Risque, Environnement, Développement (GRED), Nouvelle-Calédonie (France)

## « Les raisons d'une Convention relative au statut international des déplacés environnementaux »

**Par Jean-Marc Lavieille**, Maître de conférences, Université de Limoges (France)

## « Conclusion autour des pistes de protection des déplacés environnementaux »

**Par Christel Cournil**, Maître de Conférences en droit public (HDR), Université de Paris 13, Sorbonne, Paris, Cité ; Membre de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) ; Membre associé au Centre d'Études et de Recherches Administratives et Politiques (CERAP) (France)

## INFORMATIONS PRATIQUES

Par leur proximité avec le centre de conférence et par leur dimension, les espaces Générations climat constituent une première dans l'histoire des COP. Ouverts à un large public ainsi qu'aux personnes officiellement accréditées (sauf le 06/12/2015), ces espaces constituent un vaste lieu de débats, de savoir, d'échanges et de convivialité.

Pour se rendre au Bourget depuis Paris, il est fortement conseillé d'utiliser les transports en commun. Vous pouvez emprunter la **ligne B du RER** vers le nord (direction Aéroport Charles de Gaulle – Mitry Claye) et descendre à la station « Le Bourget ». Par exception pendant la durée de la COP 21, tous les trains marqueront un arrêt en gare du Bourget. De là, une navette spéciale par bus vous conduira jusqu'au site de la COP 21.

Vous pouvez aussi emprunter la **ligne 7 du métro** jusqu'à la station « Fort d'Aubervilliers ». De là également, une navette spéciale par bus vous emmènera sur le site.

L'accès est enfin possible par l'utilisation des lignes régulières de bus :

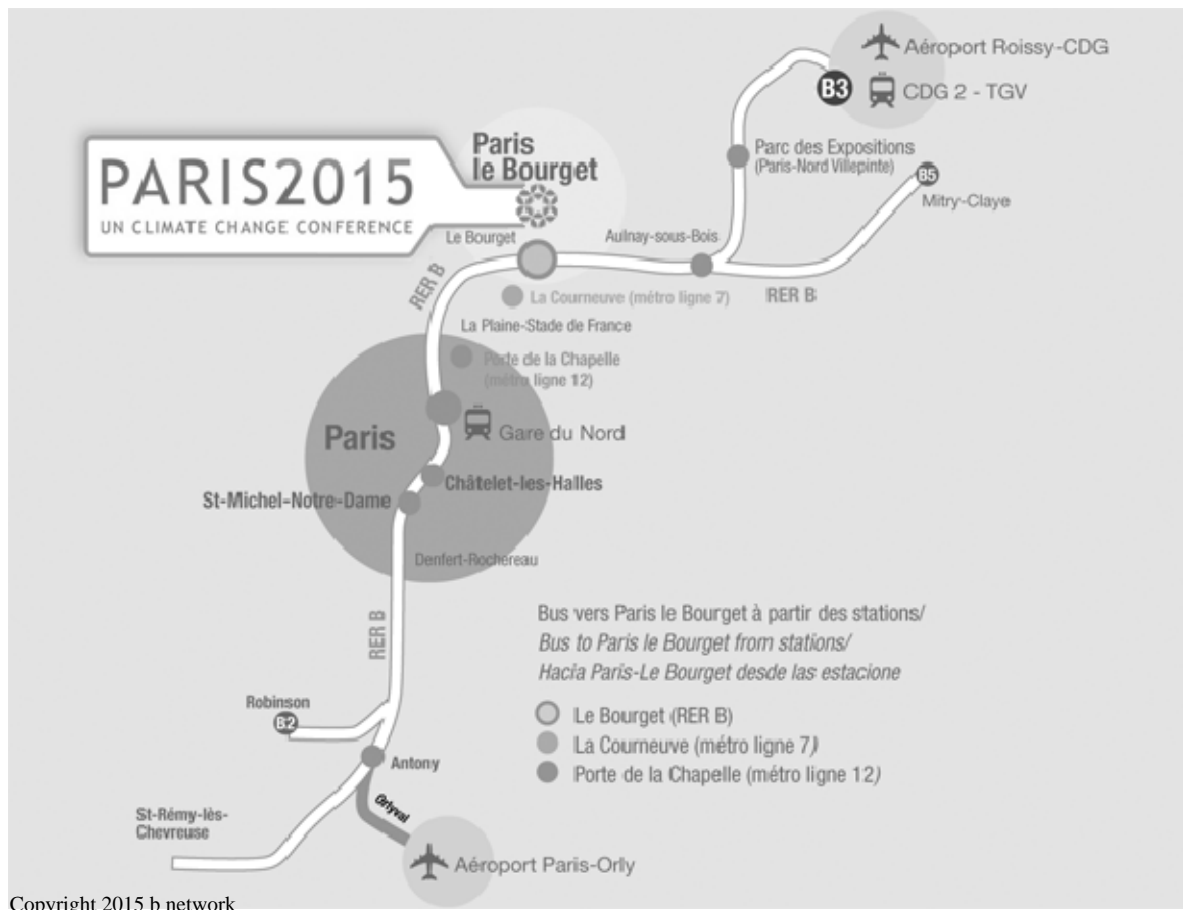
- **bus n°152** au départ de la ligne 7 du métro porte de la Villette - arrêt « parc des expositions du Bourget ».

- **bus n°350** au départ de la gare de l'Est, de la gare du Nord ou de la station de la porte de la Chapelle (ligne 12 du métro) - arrêt « parc des expositions du Bourget ».

Une liaison spéciale par bus 24/24 sera prévue afin de relier la zone hôtelière de Roissy-Charles-de-Gaulle et le site de la conférence.

Enfin, la nuit uniquement, plusieurs liaisons spéciales par bus relieront le site de la conférence aux principales zones hôtelières dans Paris.

L'accès en voiture est possible par l'A86, l'A1 et l'A3, mais le parking n'est pas assuré et la forte congestion de la circulation sur ces axes rend ce mode de déplacement très hasardeux.



## **CONTACT**

**Stephanie Bartkowiak**

**CIDCE**

**32 rue Turgot- 87000 Limoges - France**

**Tel: + 33 (0)5 55 34 97 25**

**E-mail : [stephanie.bartkowiak@cidce.org](mailto:stephanie.bartkowiak@cidce.org)**

**Site Internet: [www.cidce.org](http://www.cidce.org)**